

Diana Nikolic : « Donner aux chances qu'aux

La députée wallonne a une vision précise de ce que doit être l'égalité entre les femmes et les hommes

Diana Nikolic (MR) est la présidente de la commission pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes au parlement wallon. Une commission méconnue à laquelle M^{me} Nikolic, sa nouvelle présidente, entend bien donner un nouvel élan, avec l'ensemble de ses collègues.

ENTRETIEN
Diana Nikolic
Députée wallonne MR

Dimanche prochain, ce sera le 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Une occasion rêvée de donner la parole à la présidente d'une commission méconnue du parlement wallon, celle sur l'égalité des hommes et des femmes. Diana Nikolic nous explique ce qu'il en est. La commission existe en tant que telle depuis la précédente législature. (...) Ce qui est nouveau, c'est que l'on voit au niveau politique la volonté de mettre sur un même niveau des thématiques comme l'aménagement du territoire, la mobilité, l'économie, l'éga-

« Il y a au parlement de plus en plus de jeunes, de plus en plus de femmes : forcément, ça fait bouger les lignes »

lité entre les genres.
 ☞ On est au-delà d'une sorte de gadget qui serait dans l'air du temps ?
 Je dirais que la commission est ce que l'on en fait. Il y a dix membres effectifs. On est presque à la parité : il y a quatre hommes et six

femmes. Il y a la volonté d'apporter quelque chose. De prendre des initiatives, de déposer des textes, que l'on pourra adopter à l'unanimité.
 ☞ L'unanimité, c'est nécessaire ?

On avancera avec ceux qui veulent. Mais je pense que sur des thèmes comme le climat, l'égalité hommes-femmes, le racisme, on transcende les partis. Ce sont des valeurs qui sont à la base même de notre démocratie. On peut, je pense, dégager un consensus assez facilement.

☞ Quand on parle d'égalité, on parle de quoi ?

Pour paraphraser Georges-Louis Bouchez (son président de parti, NDR), c'est l'égalité des possibles. Évidemment que les hommes et les femmes sont différents. Des différences physiques, ne serait-ce que la maternité, par exemple. Mais il faut lutter contre les stéréotypes. Je prends un exemple qui m'a marquée : on a vu des jeunes femmes, dans les filières de la formation, qui choisissaient des emplois plutôt considérés comme masculins, jusqu' alors.

☞ Vous parlez de ces jeunes femmes qui ne trouvaient pas de stage dans une carrosserie et qu'on voulait envoyer en cuisine ?

Oui. Dans l'automobile, la carrosserie, la construction... À un moment, elles étaient freinées dans ces métiers parce que ce sont des femmes. L'égalité, c'est déjà lutter contre ça.

☞ Il faut la forcer, l'égalité ? Légiférer ou convaincre ?

Deux choses. Il faut déjà voir si la législation elle-même n'est pas un frein. Il y a une législation fédérale qui impose sur les lieux de travail des toilettes pour hommes et des toilettes pour femmes. On peut comprendre que dans un

garage, où il n'y a jamais eu que des hommes, il n'y ait qu'une toilette. Est-ce qu'on va forcer l'indépendant à aménager une deuxième toilette pour accueillir des stagiaires ? Ensuite : il faut sensibiliser et, surtout pour des métiers en pénurie, pourquoi ne pas conditionner des aides de la Région wallonne à la

« Dans des métiers en pénurie, par exemple, si des jeunes femmes veulent aller vers ces secteurs, pourquoi ne pas conditionner les aides de la Région à l'acceptation de jeunes filles en stage ? »

présence de jeunes filles, si elles veulent aller dans ces secteurs-là.

☞ On ne parle pas de quota ?

Non. On ne peut pas non plus demander à des jeunes filles d'aller dans des filières qui ne leur plaisent pas. Par contre, ce qui est intolérable, c'est qu'une jeune fille qui choisit une filière ne puisse pas aller vers son rêve et s'épanouir parce qu'elle serait freinée par des considérations discriminatoires et sexistes.

☞ C'est fréquent, ce genre de cas ?

Du terrain, ce qui me revient, c'est que ce sont des situations que les écoles vivent régulièrement. Dans le cas des stages, la difficulté d'en trouver dans certaines filières, pour des filles.

ENTRETIEN : BENOÎT JACQUEMART



Diana Nikolic préside la commission pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes au parlement wallon. © N.B.

